



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 07 / 02 / 2026 à 04:19

Date de publication : mardi 14 octobre 2025 à 11:22

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AZUR INVEST

Société par actions simplifiée au capital de
10 100 euros

Siège social : 616, rue de l'Avenir
ZA de Fiancey

26250 LIVRON SUR DROME

Aux termes d'un acte sous seing privé
signé électroniquement les 30 septembre
2025, 7 et 13 octobre 2025, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions
simplifiée

Dénomination sociale : AZUR INVEST

Capital social : 10.100 €

Siège social : 616 rue de l'Avenir - ZA de
Fiancey - 26250 - LIVRON SUR DROME

Objet :

La présente société par actions simplifiée a
pour objet :

- L'acquisition, la propriété,
l'administration, la mise en valeur et
l'exploitation, notamment par mise en
location, de tous biens et droits
immobiliers ;
- La réalisation de travaux, quelle qu'en
soit la nature, sur tout bien immobilier ;
- Le financement de l'acquisition de tous
biens et droits immobiliers ou des travaux

susceptibles d'être réalisés dans tout ou partie de biens immobiliers par voie d'emprunt et l'octroi de toutes garanties nécessaires à cet effet ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Olivier CARON, né le 8 juillet 1983 à TOULON (83000), demeurant 13 Lotissement du château à AIX EN PROVENCE (13090).

Directeur Général : Madame Emmanuelle COTTE, née JEAN le 25 novembre 1970 à MONTELIMAR (26200), demeurant 1500, Chemin de la Terrasse à SAUZET (26740).

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession ou transmission d'actions en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS.

POUR AVIS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d6937baa-e661-457b-96ad-772ed2b92842-form-instance>